



siB services industriels
de Bagnes

Commune de Bagnes

Budget de l'exercice 2013

Approuvé par le Conseil communal en date du 23 octobre 2012

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le budget de l'exercice 2013 de la Commune de Bagnes confirme malheureusement les tendances observées lors de l'élaboration du budget précédent qui intégrait pour la première fois les douloureuses conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le canton et les communes (RPT II) adoptée en septembre 2011 par le Grand Conseil valaisan. Malgré une excellente maîtrise de l'évolution des charges de fonctionnement hors amortissement (+ 0,89% par rapport au budget 2012), il voit sa marge d'autofinancement une nouvelle fois fortement diminuer (-15,40% par rapport au budget 2012 et -45,16% par rapport aux comptes 2011).

En raison d'une politique d'amortissements bien éloignée de la réalité économique, imposée par l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (Art. 51 al. 1 : *Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle*), le budget 2013 approuvé à l'unanimité par le Conseil communal en séance du 23 octobre 2012 présente un total d'amortissements de Fr. 24'015'500, faisant ainsi ressortir un excédent de charges de Fr. 7'493'500. Le total des investissements se monte à Fr. 49'872'797. Le tableau récapitulatif suivant donne les informations essentielles :

	Budget 2013	Budget 2012	Variation %	Comptes 2011	Variation %
1 Revenus	105'148'900	107'371'890	-2.07%	115'210'783	-8.73%
2 Charges (sans amortissements)	88'626'900	87'842'670	0.89%	85'083'120	4.17%
3 Amortissements	24'015'500	19'879'100	20.81%	17'879'356	34.32%
4 = 1-(2+3) Excédent (+) / Insuffisance de recettes (-)	-7'493'500	-349'880	2041.73%	12'248'307	-161.18%
5 = 1-2 Marge d'autofinancement	16'522'000	19'529'220	-15.40%	30'127'663	-45.16%
6 Investissements nets	49'872'797	65'981'000	-24.41%	38'167'258	30.67%
7 = 5-6 Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	-33'350'797	-46'451'780	-28.20%	-8'039'596	314.83%

Fonctionnement

Remarque générale

Le budget 2013 prévoit un résultat 2013 déficitaire de Fr. 7'493'500, contre Fr. 349'880 en 2012. Cependant, l'incidence au niveau de la marge d'autofinancement est moindre puisqu'elle passe de Fr. 19'529'220 au budget 2012 à Fr. 16'522'000 au budget 2013. Ceci résulte des éléments suivants :

- Ce budget est établi sur la même base que celui de 2012. De ce fait, il tient donc compte des effets RPT II et, en conséquence, il n'est pas rigoureusement comparable avec les comptes 2011. Pour mémoire, la péréquation financière (920.341), nette des fonds de compensation des charges (920.444), se monte à Fr. 6'550'000 (2012 : Fr. 6'587'800 ; comptes 2011 : Fr. 1'383'717).
- Globalement, les charges avant amortissement sont bien en ligne avec celles du budget 2012 (augmentation mesurée de Fr. 784'230).
- Les amortissements tels que présentés, en augmentation de Fr. 4'135'900 par rapport à 2012, se montent à Fr. 24'015'500. Ils tiennent non seulement compte des investissements au 31.12.2011, au budget 2012 et de la règle cantonale de 10%, mais également des investissements prévus au budget 2013 dont l'ordonnance impose de façon incompressible un amortissement l'année même de leur engagement.
- La masse salariale tient compte d'un coefficient d'augmentation de 1,3% (1,0% d'expérience, 0,0% de renchérissement et 0,3% pour les modifications ponctuelles). Les nouveaux postes ont été créés dans le service des bâtiments (concierge pour la salle de Saint-Marc), dans les services de l'environnement (agent de l'environnement) et 0.45 EPT dans le service de la culture (gardien à 50% sur 6 mois et 0.2 EPT pour le conservateur freeride). Une adaptation du taux d'activité d'une personne à l'office de la population (+0.3 EPT) a également été prise en compte. Globalement, elle augmente cependant de Fr. 705'750 car elle prend également en compte l'annualisation de certains postes engagés en 2012 (Crèche de Verbier, Police municipale, etc.).
- Pour ce qui est de la diminution des contributions, les récentes décisions du Grand Conseil de septembre 2012 présentent une incidence de Fr. 600'000 sur 2013. En outre, les tous premiers effets de la Lex Weber ont été estimés à Fr. 300'000.

Au niveau de la présentation, de façon analogue au budget 2012 et contrairement aux comptes 2011, les éléments suivants sont à signaler :

- Les salaires du clergé et autres animateurs pastoraux (390) sont désormais présentés sous « subventions accordées, paroisse catholique » (390.365.1) en accord avec les discussions relatives à l'actuelle convention.
- La police du feu intercommunale (141) de même que la PC BVS (161) ne sont plus présentées dans les budgets 2012 et 2013 à la suite de la constitution de la nouvelle association intercommunale.

- Un service intégration (103) a été constitué dès 2012 pour mieux suivre les coûts en lien avec la subvention cantonale.
- Comptablement, avec l'arrivée de la structure de Verbier, la présentation des crèches et UAPE a été modifiée : le 541 pour « Garderies d'enfants, crèches » (en général, comme par le passé), le 542 pour « UAPE – Les Moussaillons » (comme par le passé), le 543 pour « Crèche – Les Moussaillons » (540 dans les comptes 2011), le 544 pour « UAPE Verbier » (nouveau) et le 545 pour « Crèche – Verbier » (nouveau). Le 540 « Crèche communale » n'est plus utilisé.
- Enfin, la mise en place de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte d'Entremont en septembre 2012, en remplacement des Chambres pupillaire et tutélaire, modifie la présentation du service 122 qui n'enregistre désormais que la participation de la Commune de Bagnes à l'APEA d'Entremont.

Evolution de marge d'autofinancement par rapport au budget 2012

Par rapport au budget 2012, la marge d'autofinancement présente une réduction de Fr. 3'007'220. Cette variation s'explique principalement par les éléments suivants :

	en mios de Fr.	
Energie (860 - production)	-1.000	incidence prix marché et euro
Diminution des recettes de contributions	-0.936	Lex Weber (0.3) et nouvelles dispositions fiscales (.60)
Augmentation du revenu des créances (940)	+0.115	intérêt sur prêt SIB notamment
Augmentation des frais de personnel	-0.706	concierge St-Marc, gardien hameau mi-temps 6 mois, crèche Verbier annualisée, ancienneté, etc.
Augmentation des prestations de transports (342.318)	-0.290	extension annuelle et gratuité Ligne 1 et 2
Entretien installations (infrastructures touristiques 342.315 +318.7.1)	-0.240	Salle des Combins + trains + piste de fond etc.
Augmentation prestations de tiers service de police (113.318)	-0.193	agents de sécurité fermeture après minuit, Centrale SOS, etc.
Coûts des élèves au CO et participation cantonale	-0.175	
Participation RPT II aux frais de transport	+0.110	participation 50/50 dès l'année scolaire 2012/2013
Chambre pupillaire	+0.075	facturation des décisions avec mise en place APEA
Baisse des subventions bourgeoisie	+0.380	subvention intempéries en 2012

Participation SMS Entremont	-0.085	
Augmentation des imputations internes	-0.219	liée au coût de la dette SIB
Diminution des subventions manifestations (302.365)	+0.215	Effet PDG et fête nationale race d'Hérens en 2012 entre autres
Autres	-0.058	
	-3.007	

Investissements

Bien qu'inférieurs au montant figurant au budget record de 2012 (Fr. 65'981'000), les investissements nets de la Municipalité et des SIB proposés au budget 2013 atteignent le chiffre impressionnant de Fr. 49'872'797. Ils s'inscrivent parfaitement dans la logique des objectifs du Conseil communal pour la période législative 2009-2012 et de la planification financière 2013-2016 présentée l'an passé au Conseil général (pour mémoire, celle-ci prévoyait des investissements 2013 pour Fr. 57'097'500). Ils retranscrivent logiquement la réalisation de nos grands projets attendus depuis fort longtemps, notamment du côté des Mayens de Bruson et du Centre sportif de Verbier !

De façon très succincte, voici les objets les plus significatifs :

- Participation à la Télécabine des Mayens de Bruson	Fr.	3'000'000
- Conduite forcée la Côt-Dranse	Fr.	2'200'000
- Réseau la Côt-Moay	Fr.	445'000
- Adduction Mayens de Bruson	Fr.	335'000
- Rue de Médran	Fr.	3'695'000
- Rue de la Poste	Fr.	1'500'000
- Déviation du Châble en direction de Bruson	Fr.	1'677'000
- Centre Sportif	Fr.	15'070'000
- Nouveau bâtiment administratif de la Municipalité	Fr.	1'000'000
- Fondation Silène (suite et fin du projet)	Fr.	1'100'000
- Micro-centrale de Champsec	Fr.	800'000
	Fr.	30'822'000

Financement

Le budget 2013 de la Commune de Bagnes laisse donc apparaître très logiquement une insuffisance de financement globale de Fr. 33'350'797. Cette insuffisance sera en grande partie assurée par les disponibilités financières de la Municipalité. Il sera néanmoins nécessaire de recourir à l'emprunt (fonds de tiers) en fin d'année si tous les investissements se réaliseront. L'analyse fine de la planification financière n'étant pas totalement achevée à ce jour, le montant exact du recours à l'emprunt sera communiqué prochainement.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à Fr. 206,059 mio au 31 décembre 2013 selon le résultat des comptes 2011 et l'évolution prévue aux budgets 2012 et 2013.

Le budget 2013 prévoit donc qu'elle soit diminuée de Fr. 7'493'500 au 31 décembre 2013. Vous pouvez donc, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, approuver légalement le budget 2013 présentant en déficit car l'article 27 alinéa 2 de cette même ordonnance est parfaitement respecté (*Un excédent de charges ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette*).

Le Conseil communal vous remercie d'ores et déjà du travail consciencieux que vous allez réaliser pour l'étude de ce fascicule !

Le Châble, le 23 octobre 2012

Le Président :
Christophe Dumoulin



Aperçu du compte administratif

Comptes
2011Budget
2012Budget
2013

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	85'083'120.01	87'842'670.00	88'626'900.00
Revenus financiers	+ fr.	1'152'107'83.27	1'073'718'90.00	1'051'489'00.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	30'127'663.26	19'529'220.00	16'522'000.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	30'127'663.26	19'529'220.00	16'522'000.00
Amortissements ordinaires	- fr.	17'879'356.36	19'879'100.00	24'015'500.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	349'880.00	7'493'500.00
Excédent de revenus	= fr.	12'248'306.90	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	49'074'466.61	68'676'500.00	51'567'797.00
Recettes	- fr.	10'907'208.02	2'695'500.00	1'695'000.00
Investissements nets	= fr.	38'167'258.59	65'981'000.00	49'872'797.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	30'127'663.26	19'529'220.00	16'522'000.00
Investissements nets	- fr.	38'167'258.59	65'981'000.00	49'872'797.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	8'039'595.33	46'451'780.00	33'350'797.00
Excédent de financement	= fr.	-	-	-